

Le centre socioculturel de Croisilles

Le centre social est un équipement de proximité qui offre un espace d'accueil et d'écoute à tous sans distinction d'origine sociale ou culturelle, d'âge ou de catégorie professionnelle. C'est un outil de solidarité et de citoyenneté au service des habitants de la commune et des environs.

Le centre propose des activités conviviales, des rencontres propices aux échanges et à l'épanouissement, autant d'initiatives qui permettent aux habitants de prendre en main l'organisation de leur vie sociale et de participer à l'animation de leur territoire.

Un centre socioculturel est au service de la population de Croisilles et des environs. Il a été baptisé «la maison des habitants» et est placé sous la direction de Rémi Wyhinnyj que nous avons rencontré.

En quelle année a été créé le centre et quel est son statut ?

Rémy Wyhinnyj. En 2010, nous avons réfléchi à la mise en place d'un centre socioculturel à Croisilles qui a été créé en 2012. Le centre baptisé «maison des habitants» est agréé par la Caf et l'agrément des centres sociaux et sociaux culturels. La gestion du centre est communale. La commune qui est le financeur du centre participe au financement des activités et met à sa disposition du personnel et des moyens techniques. La Caf participe à environ 40 % de la plupart des dépenses. D'autres financements émanent de l'ARS. Les usagers participent par le biais des activités et sorties payantes. La commune confie au centre tout ou partie de sa politique sociale par le biais du projet social qu'elle valide. Le projet est mis en place avec les habitants et les salariés.

Qui est à la tête du centre ?

Le conseil municipal est le porteur du projet qu'il confie au directeur qui le réalise. Le conseil municipal le valide et en répond auprès des partenaires, apporte les moyens nécessaires à sa réalisation. Un comité des habitants qui compte dix-neuf membres, qui se réunit une fois par mois, est placé sous la présidence de Jean-François Klein. Le comité des habitants est le garant de la participation des habitants et contribue à son élaboration et mise en œuvre. Le directeur est le garant de la conception, pilotage et évaluation du projet et en assure le bon fonctionnement après avoir mobilisé les différents acteurs et partenaires du territoire.

Quelles activités sont mises en place ?

La mixité sociale (atelier créatif adultes, Soup'Party, matin café...), prévention et citoyenneté (ciné débat, sport, cuisine...), initiatives (livres dans la rue, fête des voisins...), famille, parentalité, enfance, jeunesse (sortie en famille, P'tits cuistots, jeux de société...). Nous proposons également les services accès internet, informations, documentations... des séances de cinéma. Les activités fonctionnent par contrat de deux ans, et à partir de 2017, ce sera sur quatre ans. Nous travaillons actuellement sur le projet de 2016 à 2020 en associant les habitants et associations. Les trois employés du centre sont à la disposition de la population.

Croisilles et très certainement la plus petite commune qui compte 1 900 habitants à être dotée d'un centre socioculturel.

La maison des habitants vous accueille le lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le jeudi après-midi et le samedi matin. Vous pourrez y faire une pose en discutant avec les personnes présentes tout en dégustant un café, parler des futurs projets. N'hésitez pas en passant devant le centre de pousser la porte pour y faire des rencontres notamment avec les nouveaux arrivants dans le village.

FRANCIS GARBEZ ET JEAN-CLAUDE GOETHALS

— Rémi et Christelle

